

Poitiers, le 7 Mars 2018

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE

NOMS	Prénoms	présent	absent/excusé	NOMS	Prénoms	présent	absent/excusé
CHARGROS	Hervé	X		MORITZ	Yann		X
CHAVANEL	Michel	X		PONTONNIER	Aurore		X
COTIER	David	X		NAUDON	Raphaël	X	
FERRON	David	X		RASSET	Sophie	X	
FEROUX	Nathan	X		ROTH	Anthony	X	
JOSSO	Cyrille	X		ROUGEON	Nicolas		X
LEGROS	Emmanuel		X	SAMOYEULT	Eric	X	
MOINET	Eric	X		SOULAT	Michel	X	
MORCEAU	Bruno		X	TESSIER	Michel	X	
ROTH	Valentin	X					

Début de la Réunion : 19 heures 15

Ordre du jour :

Approbation du dernier compte rendu.....
 Cooptation.....
 Démission du poste de secrétariat et candidature.....
 C.N.D.S.....
 AG du C.D.O.S.....
 Remboursement de frais personnel.....
 Véhicule du Comité.....
 Partenariat.....
 Finale des écoles de vélo.....
 Comité Nouvelle Aquitaine.....
Assemblée Générale de la fédération.
D.T.N Cyclisme féminin..
Commissions

Approbation du dernier compte rendu : Validé par tous.

Cooptation :

Le comité renforce son effectif avec l'arrivée de 2 nouveaux membres cooptés à l'unanimité. Nous avons donc le plaisir d'accueillir :

- Nathan FEROUX (U.C.C.VIVONNE) qui souhaite prendre en charge la commission VTT. Une deuxième personne devrait prochainement rejoindre Nathan à la commission VTT.
- Sophie RASSET (C.POITEVIN) qui souhaite apporter ses connaissances acquises en tant qu'élue au comité de Normandie. Elle désire intégrer certaines commissions et plus particulièrement la recherche de partenaires.

Le comité se réjouit de ces arrivées et souhaite la bienvenue à Nathan et Sophie.

Démission du poste de secrétariat et candidature :

Nicolas ROUGEON a fait part de sa démission au poste de secrétaire. Un tour de table est effectué pour connaître les membres intéressés par ce poste. Cyrille JOSSO se porte candidat, il sera assisté dans cette tâche par Sophie RASSET et Anthony ROTH en tant que secrétaire adjoint.

C.N.D.S: Les subventions accordées par cette entité sont en baisse. Ces dernières sont essentiellement axées pour les gens de quartier, des actions contre l'obésité etc...

Le comité ne rentrant pas dans ces critères ne formulera pas de demande.

AG du C.D.O.S: Eric va contacter Bruno MORCEAU afin de savoir s'il peut représenter le comité.

Remboursement de frais personnel : Dans le cadre de démarches effectuées pour le comité, ce dernier a obligation de rembourser les frais de déplacements personnels engagés par ses membres élus. Le barème fiscal légal est fixé à 0,308€/Kms parcourus. Cependant, les élus ont possibilité de renoncer à ses remboursements au profit du comité. Après délibération, le compromis proposé par Aurore est accepté à l'unanimité à savoir remboursement des frais personnels à hauteur de 0,103€/Kms parcourus et abandon de la somme restante au profit du comité.

Véhicule du comité : Raphael a trouvé un partenaire (PEUGEOT CHATELLERAULT) qui nous met un véhicule 508 à disposition pour la saison. De ce fait contrairement à ce qui était prévu, le comité n'investira pas cette année dans un véhicule. Néanmoins, le concessionnaire a émis certaines conditions : seulement 2 conducteurs identifiés pourront conduire ce véhicule => E.SAMOYEAL et R.NAUDON. Le véhicule ne pourra donc être prêté et conduit par tous.

Partenariat : 3 nouveaux partenaires viennent d'intégrer le comité. Les logos seront transmis à David FERRON pour publication sur le site.

Finale des écoles de vélo : Si un club souhaite se porter candidat, il devra prendre à sa charge les frais liés aux droits d'organisation. A défaut de candidature, le comité cessera l'organisation de cette épreuve. Le V.C. Trimouille semble être intéressé par cette organisation, il sera invité à la prochaine réunion pour en discuter.

Comité Nouvelle Aquitaine : Le comité nouvelle Aquitaine a retenu le paiement des prix aux coureurs à la fin de chaque épreuve. Michel BAUCHAUD a rédigé une lettre et une pétition pour lutter contre ce principe qui n'est pas approuvé par la fédération. Le comité de la Vienne s'associe à la démarche de Michel BAUCHAUD et signera cette pétition. Effectivement ce principe engendre du travail

supplémentaires pour les clubs et les bénévoles. De plus il ne véhicule pas une belle image de notre sport auprès des jeunes qui préfèrent avoir un chèque en fin d'année remis par leur club lors des AG.

Assemblée générale de la fédération : Hervé a représenté le comité. Ils s'est inscrit au module sécurité dispensé par Nicolas => quelques nouvelles règles ont été exposées : les motards doivent porter les gants ; les casques doivent être gardés en toute circonstance ; des drapeaux début de course et fin de course doivent être apposés sur les véhicules d'ouverture et de fermeture etc...

Cette AG fut très intéressante.

D.T.N cyclisme féminin : Le comité adresse ses félicitations à Paul BROUSSE pour sa nomination à la tête de la sélection nationale.

Commissions :

➤ V.T.T :

- La nouvelle section souhaite organiser un TRJV (Trophée Régional des Jeunes Vététistes) mais pour ce faire la section a besoin de capteurs. Eric regarde s'il peut en obtenir.
- La commission souhaite également avoir accès à des sessions de formation d'encadrant. F.MAINGUENAUD organisant une formation en 2018 les données seront transmises à Nathan FEROUX.
- Il est également envisagé de trouver une épreuve support pour décerner des titres départementaux.

➤ Piste :

- Organisation d'une manche de la coupe de France => Le comité n'ayant pas eu de retour des collectivités locales, Eric SAMOYEULT va contacter la fédération pour retirer sa candidature.
- Le Cycle Poitevin organisera le prochain Championnat Régional Nouvelle Aquitaine. La date retenue est le 16 et 17 juin (championnat en omnium).

➤ Challenge crédit Agricole :

- Rappel, pour qu'une épreuve d'école de vélo soit intégrée, il faut que toutes les catégories soient représentées. L'épreuve support demandée par le Cycle Poitevin est prise en compte puisque depuis les minimales ont été intégrés.
- 2 points sont dorénavant attribués au-delà de la 20^{ème} ceci afin d'inciter les coureurs de la Vienne à participer à toutes les épreuves.
- La convention passée entre le Futuroscope et le Comité a été actualisée. Nicolas ROUGEON transmettra au secrétariat la dernière version.
- Distribution des « paquetages courses » : Il est acté que le lot constituant le paquetage course (maillot ; sac de sport ; places Futuroscope) sera dorénavant remis en début de saison aux clubs organisateurs des épreuves supports. Nicolas ROUGEON remettra prochainement les « paquetages courses » aux clubs organisateurs.

➤ Arbitrage :

Il semble qu'Emmanuel LEGROS ait été désigné à la commission Nouvelle Aquitaine pour représenter le comité départemental dans le cadre du choix des arbitres au niveau régional. Ceci n'a jamais été validé en Comité Départemental. De ce fait un rectificatif est demandé pour élire le représentant du comité qui siègera à cette commission.

➤ Communication :

Les captures de presse ne sont pas autorisées. Dorénavant, nous ne mettrons sur le site que les liens permettant d'accéder aux articles de presse.

➤ Route :

GSO : la manche du 08 avril n'ayant pas de candidat organisateur, il est fort probable que la date soit décalée. Cette manche comportait l'épreuve chrono par équipe. Dans ce contexte il est compliqué de préparer une équipe en amont.

➤ Ecole de vélo :

- La première épreuve organisée par le Cycle Poitevin se déroulera le 02 avril à Poitiers.
- David COTIER envisage d'organiser le mercredi 11 avril une journée découverte.

Fin de la réunion : 21h30

Prochaine Réunion : 11/04/2018

